

J'ai honte... Une délinquante condamnée et vulgaire pour chanter l'immense Piaf aux JO!

écrit par Christine Tasin | 2 mars 2024





L'immonde Macron n'en manque pas une. Il nous aura tout fait. Gageons que ça le fait jouir de faire hurler les patriotes français, les amoureux de leur culture et de croire qu'il achète ainsi la paix avec les copains de Nahel susceptibles de mettre la France à feu et à sang...

Il aurait demandé à la Franco-Malienne (sans doute la seule raison de son choix) *Aya Nakamura* de chanter du Piaf aux JO !!!!!

Ecoutez-la, regardez-la. Pas de voix, vulgaire et commune. Elle chante, sans talent, des niaiseries.

Faut-il vraiment que, cerise sur le gâteau, on salisse la mémoire de la divine Piaf avec ce XXX ?

Où l'on apprend que la donzelle a été condamnée ainsi que son compagnon pour « violences réciproques », détention d'armes illégales, cannabis et grosse somme en liquide... Pas très recommandable, la fille, mais c'est ça qui excite Macron...qui la reçoit à l'Elysée ! Oyez trafiquants, délinquants, joueurs du surin, drogués en tous genres, vous

avez de l'avenir !

La chanteuse Aya Nakamura et son compagnon, le producteur de clips Vladimir Boudnikoff, ont été placés en garde à vue samedi 6 août au commissariat de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), pour des faits de « violences réciproques ». À l'issue de leur interrogatoire, les deux se sont vus remettre une convocation judiciaire pour « violences par conjoint ayant entraîné une incapacité de travail de moins de huit jours », confie une source judiciaire. Ils seront jugés en novembre devant le tribunal correctionnel de Bobigny.

[...]

Une perquisition a ensuite été menée dimanche au domicile du couple et les forces de l'ordre ont découvert une arme factice, une carabine, 14 000 euros et trois pieds de cannabis.

<https://www.fdesouche.com/2023/02/23/la-chanteuse-aya-nakamura-et-son-compagnon-accuses-de-violences-reciproques-une-arme-factice-une-carabine-14-000e-et-trois-pieds-de-cannabis-decouvert-au-domicile-du-couple/>

Macron n'aime que les racailles, mais vous le saviez déjà. Aucune surprise donc. Il jouit de s'encanailler et de choquer le bon peuple de France, bien trop coincé selon ses critères.

Quant au mantra répété ad nauseam « **La fête, imaginée par le metteur en scène Thomas Jolly, doit retranscrire "l'universalisme des valeurs françaises",** répète-t-on autour du chef de l'Etat. (...) ». **Tout le monde à compris qu'il s'agit là aussi, là encore d'une réécriture de Macron de nos textes fondamentaux, détournés, piétinés, utilisés contre nous.**

La Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen n'est valable que pour la France car elle lie les droits de l'homme à ceux du citoyen ; elle ne se soucie nullement de

ceux qui sont nés ailleurs de parents non français. Hors de question pour nos révolutionnaires, pour Robespierre comme pour Napoléon de ne considérer que l'homme en général et de mettre sur le même plan un Africain arrivant en France et un citoyen français né de parents français...

Allez, amis de RR, c'est samedi, jour de musique sur notre site. Un petit air de Piaf pour enchanter votre journée, malgré tout, et laisser Macron, les Jo et tout le reste à leur médiocrité...